

Voie romaine en Pays de Born

Depuis quelques années, nous consacrons une grande partie de nos loisirs à la recherche des vestiges archéologiques qui peuvent subsister dans la région de Mimizan. En examinant la couverture aérienne déposée en mairie de Mimizan, qui concerne cette commune ainsi que celles d'Aureilhan et de Bias, nous avons constaté à l'est de ces trois localités, l'existence d'un tracé à peu près rectiligne, parfaitement visible dans les régions boisées dont le sol, à peu près intact, ne semble pas avoir été transformé par les cultures ou des travaux pouvant en modifier l'aspect.

Nous avons alors pensé que ce tracé pouvait être celui de la voie antique du littoral, dite *camin arriaou* à Biscarrosse et *chemin de la levée* à Sanguinet. Aussi avons-nous poursuivi nos recherches sur le territoire des communes voisines : Saint-Paul, Sainte-Eulalie, Gastes et Saint-Julien. Au total sept communes intéressées par le passage de cette route dont nous avons pu localiser avec précision le tracé, à l'exception de quelques tronçons.

Ce tracé prolonge vers le sud celui que Cl. Richir (1) et plus récemment R. Lalanne (2) ont étudié entre Biscarrosse et Lamothe (Gironde). Il a été décrit au siècle dernier par l'abbé Départ (3) qui l'identifiait à une voie romaine et le faisait passer sur le territoire de la commune de Mézos. En réalité, les photographies aériennes le montrent, il se dirige vers Saint-Julien. Il est cependant possible qu'une branche secondaire,

(1) Cl. RICHIR : Le site sublacustre de Sanguinet et son environnement. *Bull. Soc. Borda*, 1975, p. 273-287.

(2) R. LALANNE : L'emprise du *camin arriaou*, Importance de la voie romaine de Lamothe à Biscarrosse, *Bull. Soc. Borda*, 1978, p. 293-307.

(3) Abbé DÉPART : Notice historique de Mimizan. *Bull. Soc. Borda*, 1884, p. 145-151, 185-200 et 1885, p. 219-227.

venant de Mézos, se raccorde à l'axe principal, comme nous le verrons près de Mimizan. Mais, sur le terrain, nous n'avons rien trouvé.

L'abbé Départ suivait le chemin antique jusqu'à Gastes et lui faisait traverser le lac. En même temps, il signalait aux abords de la voie certains sites que nous avons d'ailleurs retrouvés.

Notre travail de reconnaissance au sol est allé de pair avec l'étude des plans anciens (1828) et nouveaux du cadastre des sept communes et celle des ouvrages, cartes et photographies aériennes de l'I.G.N. que nous pouvions consulter à la bibliothèque de la Société de Borda. Mais notre grande chance fut de pouvoir survoler et photographier le tracé de la route sur tout son parcours entre Gastes et Saint-Julien, grâce à l'aimable compréhension des responsables de l'Aéro-Club de Mimizan dont les pilotes, MM. J.-C. Dufau et C. Bignaud, ont découvert avec nous cette voie antique bien connue par la tradition, mais introuvable.

Quelques sondages restreints ont été effectués sur la levée ou à ses abords immédiats chaque fois qu'apparaissait une modification du sol, par exhaussement anormal de la levée, ou de la végétation, par une clairière avec des ronces et de l'aubépine, où se rencontraient des débris de constructions. Ainsi furent reconnus quelques sites intéressants, dont le plus important a livré du matériel du début du II^e siècle de notre ère.

Ces recherches souvent harassantes et parfois fastidieuses, mais toujours captivantes, ont été suivies constamment et encouragées par M. Arambouron, correspondant des Directions des Antiquités d'Aquitaine pour le département des Landes et Mlle Beyrie, que nous remercions sincèrement, ainsi que la Société de Borda dont la bibliothèque nous a été si utile. M. Risso qui a déterminé les monnaies recueillies, Mlle F. Mayet qui a eu l'amabilité d'examiner les tessons de céramique sigillée qui lui ont été communiqués et l'Aéro-Club de Mimizan, qui nous a permis de réaliser une importante documentation photographique.

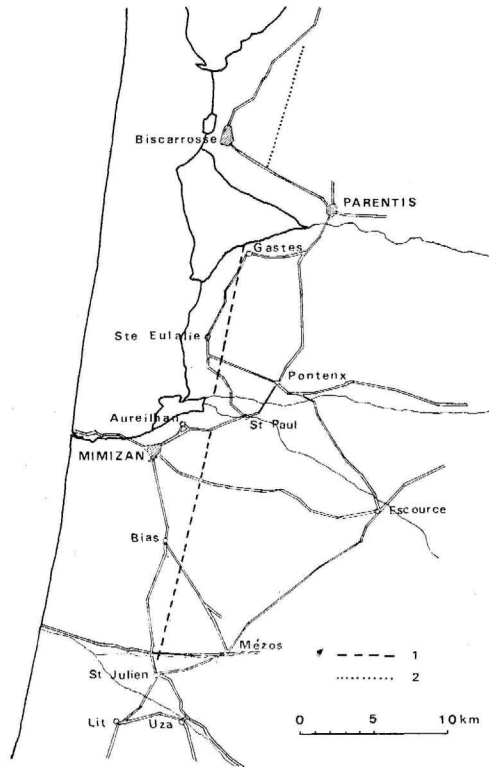


Fig. 1 : La voie antique de Gastes à Saint-Julien-en-Born
— relevé Barrau camin arriau

La reconnaissance porte approximativement sur 25 km d'un parcours presque rectiligne entre Gastes et Saint-Julien. L'axe du tracé, orienté 013-213 G. par rapport au nord géographique, est très légèrement modifié à partir d'un point situé au lieu-dit Moumen, dans Mimizan, où il passe alors à 017-217 G. jusqu'à Saint-Julien. L'une et l'autre de ces orientations correspondent à celles données par Cl. Richir pour la portion entre Biscarrosse et Lamothe.

Avant d'entrer dans les détails du tracé, signalons le décrochement que celui-ci opère à l'approche du marais de Saint-Paul, son incertitude au sein même de ce marais et sa reprise, plus au sud, en Aureilhan, près de la maison Boyau. A partir de l'endroit où nous le retrouvons, bien que décalé d'environ 500 m vers l'est, le tracé reprend sa direction initiale 013-213 G.

Sur son trajet, la voie comporte un embranchement en courbe qui part d'un point situé au sud du C. D. 44, menant de Mimizan à Escource. Cet embranchement, confirmé par la photographie aérienne, prend approximativement la direction d'Aureilhan, peut-être vers le quartier de Saint-Martin, en suivant l'actuel *péguilley* de Baschoc. Plusieurs reconnaissances sur le terrain ne nous ont pas permis de retrouver la moindre trace de levée, malgré les alignements très évidents des parcelles.

Mis à part son décalage dans le marais de Saint-Paul, la voie principale apparaît bien rectiligne et conserve une largeur régulière d'environ 20 m entre ses fossés. Ceux-ci, bien repérables d'avion, sont généralement arasés mais se perpétuent très souvent par des *crastes*, limites de parcelles ou par des ruisseaux, tels ceux de l'Artigau (Aureilhan) ou de Guiraou (Sainte-Eulalie). Ces ruisseaux parfaitement rectilignes se différencient des écoulements naturels plus sinueux. Ce sont en fait des *crastes*, auxquelles leur débit important vaut l'appellation de ruisseaux. En réalité ils proviennent de l'un des fossés de la voie.

La rectitude du tracé, la régularité de sa largeur entre fossés, le rapport étroit avec le parcellaire et, bien entendu, la présence de vestiges archéologiques romains sur son passage ou à ses abords ne nous laissent guère de doutes sur la nature de ce chemin.

Pour nous, il ne peut s'agir que de la voie antique du littoral, mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin et ce que nous avons retrouvé entre Gastes et Saint-Julien prolonge ce que Peyneau, Saint-Jours, M. Boudreau et récemment Cl. Richir et R. Lalanne ont reconnu et étudié de Biscarrosse jusqu'à Lamothe.

LE TRACÉ

Nous prendrons la route à partir de la rive nord de l'étang de Parentis, à l'ouest de l'aérodrome de Biscarrosse, au quartier de Meysouas, en accord avec Cl. Richir qui y arrête le trajet qu'il décrit.

Mais cet auteur n'acceptant pas le franchissement du lac en cet endroit, en raison de la longueur du trajet par eau et du profil du fond, préfère un détour par le quartier de La Hitte, à l'est de l'aérodrome et fait aborder le chemin sur la rive méridionale, à l'est de Gastes.

Ce tracé ne concorde pas exactement avec celui que nous avons reconnu, à l'ouest de Gastes, au quartier de Péou, dans l'alignement de celui qui existe au nord du lac. Venant de Meysouas et passant au quartier de Péon, la voie a dû être recouverte par les eaux du lac, comme à Sanguinet (fig. 2).

Il ne peut être ici question de traiter du problème posé par la submersion de cette région et d'une partie de la voie antique par les eaux du lac, retenues par le barrage dunaire. Nous laisserons ce soin aux géologues, nous bornant simplement à signaler la concordance du tracé de la voie de part et d'autre du lac actuel au travers duquel elle a dû passer. Par la suite, la montée des eaux a pu obliger à contourner par l'est l'étendue lacustre en extension.

A partir de la rive méridionale du lac, au quartier de Péou, à l'ouest de Gastes, la route prend la direction du sud, passe à l'ouest, mais à peu de distance de la fontaine de Sainte-Quitterie et file droit vers Sainte-Eulalie, coupant en oblique le C. D. 652, au sud de Lespelouze. L'entrée sur le territoire de Sainte-Eulalie se fait dans un angle de la limite communale avec Gastes. Un peu plus au sud, son passage dans une zone récemment déboisée nous a permis de réaliser d'excellentes prises de

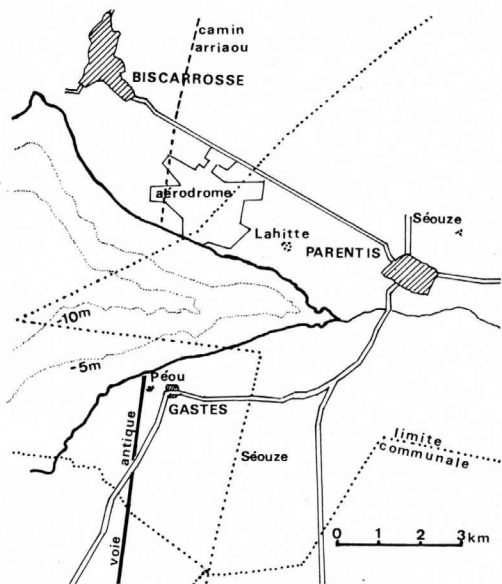
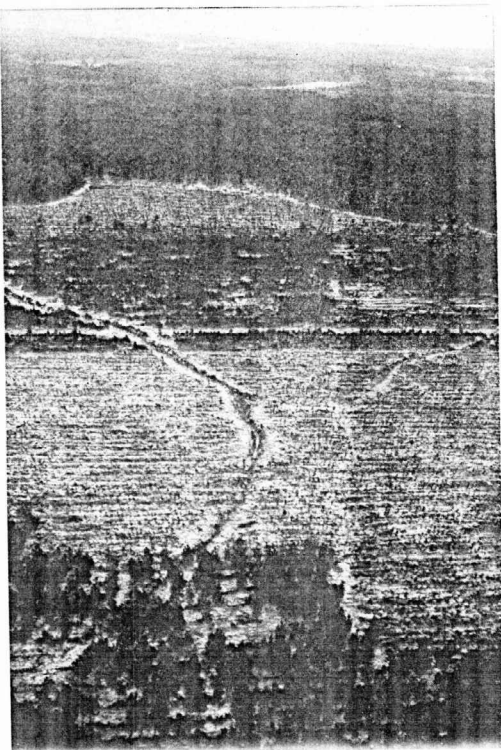


Fig. 2 : La voie antique et le lac de Parentis

vues aériennes, montrant le relief très prononcé de la levée - il atteint alors 0,80 à 1 m au-dessus du niveau du sol - et l'alignement des deux fossés (photo 1).

La voie passe ensuite un peu à l'ouest de Jalousie, dont certaines parcelles lui sont d'ailleurs parallèles, franchit la piste intercommunale n° 246, à la cote 32, menant de Montgaillard



(photo 1)

Sainte-Eulalie : Levée avec les deux fossés apparents

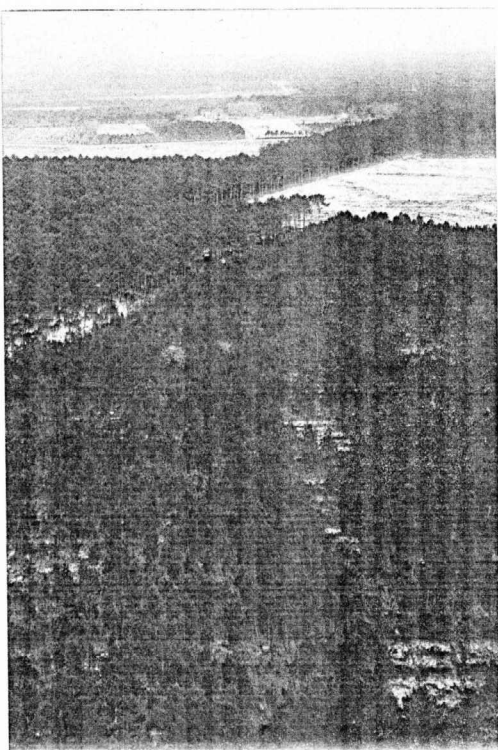
au Tuc de Piche, coupe en oblique le chemin de Sainte-Eulalie à Esleys (photo 2), franchit perpendiculairement le chemin de Prémillet, près duquel se trouve la fontaine dédiée à Saint-Eutrope et arrive à l'extrémité est du chemin du château Probert, à la cote 29. Longeant une craste, la levée continue toujours en direction du sud. Elle franchit le C. D. 47 au hameau de l'Usine, suit la *craste* de Guiraout, en coupant le C. D. 652, puis atteint Souleyrau.

Alors commence une zone marécageuse dans laquelle toute trace disparaît. Si la voie se perd dans les marais de Saint-Paul, nous la retrouvons un peu plus au sud, dans la commune d'Aureilhan.

Le franchissement de ces marais reste donc un point d'autant plus obscur que le tracé subit, dans cette zone, un décalage vers l'est d'environ 500 m et retrouve cependant ensuite sa direction primitive, axée 013-213 G. Si le changement de direction, dans le marais est dû à un obstacle, il est assez surprenant de retrouver ensuite la direction d'origine, sans le moindre écart. Marais, lac ou franchissement à gué, en un point favorable, de la rivière de Pontenx, il est encore impossible de préciser la nature de cet obstacle.

Ces lieux ont, en effet, été profondément transformés par la montée des eaux du lac, bloquées par les dunes littorales et l'apport d'alluvions, amenées par le ruisseau de Pontenx dont le lit était certainement plus profond à l'époque romaine. Il reste cependant, au milieu de ces marais, un témoin important qui paraît attester le passage de la voie ou, tout ou moins, sa proximité.

Nous avons, en effet, assez récemment, repéré l'existence d'un habitat d'époque romaine où quelques sondages sommaires ont livré une assez grande quantité de tuiles à rebords, de fragments d'amphores, de poteries fines et de céramique indigène. On y a aussi recueilli divers tessons de céramique sigillée, provenant de l'atelier de Montans et appartenant à une production qui se situe entre le dernier tiers du I^{er} siècle et le premier du II^e siècle, ce que confirme d'ailleurs une pièce de monnaie. Près de ce site, le plus important de ceux que nous connaissons actuellement, se trouve la fontaine de Saint-Clair.



Sainte-Eulalie : Plus forte densité de pins sur la levée
(photo 2)

Mentionnons également la présence, dans ces marais de Saint-Paul, des Tucs de Houns, mottes féodales qui ne sont sans doute pas sans rapport avec la voie. Elles font d'ailleurs partie d'un ensemble de mottes comprenant celles de Rombar-dine et Castelnau, en Aureilhan, de Monjat et du Tuc du Sarra-zin, à Pontenx.

Nous retrouvons la voie, plus au sud, sur le territoire d'Aureilhan, vers le quartier, aujourd'hui disparu, de Bourroc, près de la maison Boyau, à proximité de la source dédiée à Saint-Momolin. A cet endroit elle longe, à l'ouest, sur environ 800 m, le ruisseau de l'Artigau, puis passe à l'ouest, par suite d'un brusque changement du cours du ruisseau, sorte de chicane faite par deux angles droits consécutifs, comme si l'on allait d'un fossé à l'autre.

Filant toujours vers le sud, la levée franchit la piste intercommunale n° 34, d'Aureilhan à Lizacq (Mézos), puis le ruisseau-limite Barat-de-Born, à la cote 32, coupe perpendiculairement le C. D. 44, de Mimizan à Escource, où son passage a pu être photographié (photo 3). Ce franchissement s'effectue à 200 m à l'ouest de l'emplacement où se trouvait l'ancienne maison Cazeaux, démolie en 1972.

Au sud de C. D. 44, dans la partie de terrain comprise entre ce dernier et le *péguilley* de Jouanc, la photographie aérienne montre l'embranchement en courbe d'une voie secondaire semblant emprunter le *péguilley* de Baschoc, en direction de Saint-Martin et d'Aureilhan. Signalons que du matériel d'époque romaine a été ramassé voici quelques années, derrière l'église d'Aureilhan, dans un champ appartenant à M. J.-J. Berque. Malgré diverses reconnaissances nous n'avons repéré que le départ de cette voie secondaire qui semble se diriger vers Aureilhan et passer près de l'ancienne mine de fer (fig. 3).

Après cet embranchement, la voie principale continue vers le sud, passe à la cote 38, près du *péguilley* de Jouanc, à la cote 42, dans un angle de limites de parcelles, franchit le *péguilley* de Salin puis, en oblique, le chemin de terre de Bias à Saint-Paul, au point de passage du ruisseau de Crabeyron, cote 43.

Nous voici au bois des Renardats où l'abbé Départ signalait, au siècle dernier, la trace de la voie et les ruines d'une

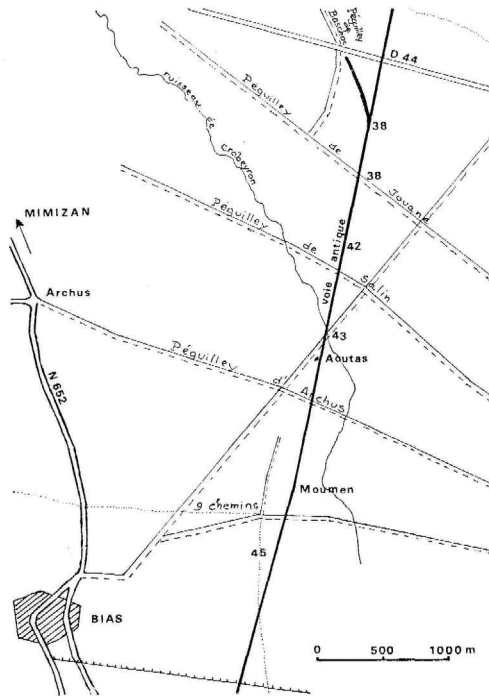


Fig. 3 : La voie dans la région de Mimizan



Mimizan : Intersection de la voie avec le C. D. 44
(photo 3)

« ancienne chapelle ». Nous avons retrouvé ces vestiges au lieu dit Les Aoutas (4). Des sondages dans la levée alors sensiblement exhaussée à cet endroit ont révélé la présence de tuiles à rebords, identiques à celles qui ont été recueillies chez M. Berque, à Aureilhan et dans les marais de Saint-Paul. Ces tuiles sont marquées d'une trace circulaire, faite avec les doigts dans la pâte encore fraîche de la partie supérieure. Une fouille même sommaire de ce site pourrait être intéressante.

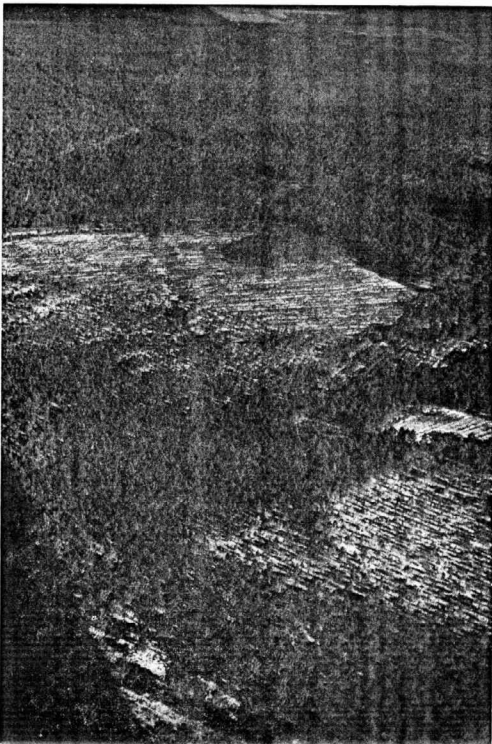
Au sud des Aoutas, la voie entre dans les dunes anciennes de Moumen, où des traces de construction ont été autrefois signalées. C'est ici que l'axe dévie vers l'ouest d'environ 4 G. par rapport à la direction précédente et s'oriente sur 017-217 G. Cette déviation, imperceptible sur le terrain, n'a pu être constatée qu'après une observation minutieuse des documents photographiques. Le point de déviation est situé en un endroit élevé d'où, très probablement, jadis, la vue devait porter sur plusieurs kilomètres au nord comme au sud.

Des dunes de Moumen, la voie continue toujours vers le sud, laissant, à l'ouest, l'angle servant de limites aux communes de Mimizan et Bias. Cet angle fut autrefois un important carrefour dit des *Naous camins* ou *Naous crouzades* (cadastre de Bias, 1828), c'est-à-dire des Neuf chemins partant en étoile vers les communes environnantes, ainsi que vers les moulins et carrières de pierre de lande.

Puis la route franchit à quelque distance de ce carrefour la limite de Bias avec Mimizan, aborde perpendiculairement le tracé de l'ancienne voie ferrée de Labouheyre à Bias et traverse une portion de lande rase, où nous l'avons photographiée (photo 4).

Elle passe ensuite à proximité du Parc Blanc, franchit le C. D. 38, puis la route communale de Bellevue, sur le territoire de Bias, coupe perpendiculairement la limite de Saint-Julien et file en direction de ce bourg. Son tracé suit parallèlement un chemin de terre menant aux hameaux de la Lande et Bellevue, passant aux cotes 35, 37, 38 et 40.

(4) M. Arambouron estime que le toponyme Aoutas vient du latin Augustas, qui aurait pu servir à qualifier un autel dédié au culte impérial, à moins qu'il ne perpétue le surnom de la légion constructrice de la route ?



Bias : Passage remarquable dans la lande
(photo 4)

Un peu plus tard, au travers du bois de l'Espagnaou, ce chemin se superpose franchement à la levée jusqu'au hameau de Meysonet. Enfin, au quartier de Batduc, malgré la présence d'alignements de parcelles qui pourraient être interprétés favorablement et du chemin qui suit, parallèlement, à quelques mètres, la levée n'apparaît plus dans les parcelles cultivées ou abandonnées et envahies par une végétation impénétrable interdisant toute reconnaissance au sol.

Il convient maintenant d'attendre de nouveaux survols et l'étude du cadastre avant d'y poursuivre les recherches. Cependant, nous sommes persuadés que le tracé antique passe près du bourg de Saint-Julien, peut-être à l'ouest, par les lieux-dits Conquillots et Caquerelle et se dirige vers la rive est de l'ancien étang de Lit. L'hypothèse reste à vérifier. Mais la similitude offerte par cet ancien étang avec ceux du nord est assez troublante, d'autant plus que les distances indiquées par l'Itinéraire antique semblent placer la station de *Mosconum* dans cette région de Lit.

Plusieurs auteurs signalent le passage de cette voie à Saint-Julien où, au siècle dernier, si l'on en croit P. Cuzacq (5) on aurait trouvé « de grandes murailles à deux mètres de profondeur, ainsi que des monnaies à l'effigie de l'empereur Hadrien ».

Mais cette région est déjà un peu trop loin du terrain habituel de nos prospections et cet éloignement, qui s'accroît à mesure qu'avance la reconnaissance de la voie, ne nous permet pas, pour le moment, d'entreprendre des recherches sérieuses entre Saint-Julien et Lit.

Si nous avons la quasi-certitude d'avoir retrouvé une voie romaine, quelques points demeurent encore obscurs. S'agit-il bien d'ailleurs, comme nous le supposons, de la voie du littoral menant de Dax à Bordeaux et dont l'Itinéraire d'Antonin dit qu'elle comportait les stations de *Mosconum*, *Segose*, *Losa*, et *Boios* ? Ces deux dernières semblent maintenant localisées, *Boios* à Lamothe, en Gironde, et *Losa* à Sanguinet (Louse). Il n'en est pas de même pour les deux autres.

(5) Pierre CUZACQ : *Les Grandes landes de Gascogne. Etudes historiques et géographiques*, Bayonne 1893, chapitre Voies romaines, pp. 38-71.

Nous n'avons aucun indice concernant *Mosconum*, mais *Segosa* paraît bien être à l'origine du toponyme actuel Séouse. Malheureusement, les documents dont nous disposons (plans du cadastre ancien et nouveau) indiquent deux lieux-dits de ce nom, l'un à l'est, l'autre au sud-ouest du bourg de Parentis. Il est donc évident que cet habitat s'est déplacé au cours des siècles, probablement à cause de l'extension vers l'est des eaux du lac. Comme à Sanguinet, des recherches subaquatiques permettraient peut-être de retrouver, à quelque distance de la rive moderne, des vestiges du site antique.

Dans cette hypothèse cependant, l'emplacement présumé de *Segosa* correspondrait mal à celui que l'on peut calculer à partir des distances mentionnées par l'Itinéraire d'Antonin. Mais ces indications peuvent être erronées, par suite d'une faute de copiste ou exprimées par référence à des unités de longueur différentes (mille, lieue romaine, gauloise, indigène ?) ce qui reste toujours possible.

LA LEVÉE ET SES FOSSÉS

La voie apparaît comme une levée plus ou moins importante de sable noir, enrichi des débris organiques qui en constituent l'humus et lui donnent sa coloration. Tous les sondages que nous avons faits, surtout dans la région de Mimizan et Bias, confirment ce mode de construction. Il ne s'agit jamais d'une chaussée empierrée. En quelques points cependant, très localisés, des débris provenant sans doute de constructions voisines semblent avoir été utilisés pour réparer la route.

Cette dernière présente d'assez nombreuses interruptions, dues vraisemblablement à l'érosion mais elle reste toujours repérable, grâce aux bas-fonds issus des anciens fossés parallèles qui en soulignent le tracé.

Celui-ci est bien plus évident vu d'avion, surtout aux premières et dernières heures de la journée, l'éclairage rasant accentuant les ombres. Dans les parcelles de grands pins, on voit un magnifique alignement sombre, bien distinct de la couverture forestière. Sur l'assiette même de la voie, la végétation est plus fournie. Le sol surélevé la met en effet hors d'atteinte du niveau des eaux de la lande, assez élevé pendant l'hiver à cause des pluies fréquentes en cette saison. L'absence d'un sys-

tème efficace de drainage - des *crastes* nombreuses existent mais ne sont pas entretenues - et la présence d'*alios* dans le sous-sol empêchant toute infiltration, ces eaux stagnent une bonne partie de l'année dans les bas-fonds. Ce qui gêne en particulier la croissance des jeunes pins. Dans les anciens fossés de la voie, la végétation pousse mal, les pins y sont plus frêles et clairsemés, alors qu'ils sont plus gros, plus grands et plus denses sur la levée.

Présents sur toute la longueur du tracé, les fossés bordent ce dernier par des bas-fonds dans la lande, par des *crastes* ou des ruisseaux, limites de parcelles dans les zones cultivées. De nos jours, ils sont bien difficiles à repérer au sol pour un observateur non averti de leur présence et de celle de la levée. D'avion, leurs deux lignes parallèles et sombres, surtout en hiver, à cause de l'eau qui y stagne, apparaissent nettement, en particulier entre Gastes et Sainte-Eulalie, ainsi que dans la lande de Bias. Ces secteurs sont d'ailleurs ceux où la levée est la plus importante, son élévation au-dessus du sol se situant entre 0,80 et 1 m.

Dans les zones cultivées, les fossés sont bien souvent devenus des *crastes* permettant de drainer les champs, mais aussi de limiter les parcelles. A l'intérieur d'une même parcelle, parfois, les fossés limitent différentes cultures. Tout le parcellaire est, très souvent, orienté par la levée et ses fossés. Certaines parcelles sont alignées par la voie, d'autres y aboutissent perpendiculairement, ou en oblique. Les premières, ordonnées parallèlement à la voie, sont étroites et allongées, assez curieusement leur largeur est généralement de 20 à 25 m, comme celle de la voie.

De Gastes à Saint-Julien, la largeur de la voie reste constante. Elle est d'environ 20 m. Cette largeur paraît considérable. On l'a mesurée sur des portions de la levée au relief bien net et en des endroits différents. Partout on retrouve la même mesure. Cette largeur, exceptionnelle pour une voie antique, résulte de la nature du sol dont elle a été faite, du sable, de la topographie et du climat de cette région où, à de longues périodes humides, succèdent de longues périodes de sécheresse.

Bien souvent aussi, la voie antique a servi de point où changent de direction des limites actuelles de communes, ainsi que des chemins. Malgré son abandon depuis des siècles, elle a

continué à marquer toute la circulation locale à travers la lande. Bien des chemins, inutilisés maintenant, ont laissé leurs traces à quelques mètres de la levée : d'autres se sont superposés à elle en certains secteurs. Enfin et généralement à des distances assez régulières les uns des autres, d'importants carrefours anciens se retrouvent à proximité immédiate de la voie antique.

*
**

Il ne faut cependant pas se méprendre sur l'apparente facilité avec laquelle nous avons retrouvé et reconnu son tracé. Cinq années d'études de documents divers, de recherches et d'observations au sol et d'avion et surtout beaucoup de patience ont été nécessaires.

Souhaitons maintenant que cette modeste contribution incite d'autres amateurs à poursuivre la reconnaissance du tracé de la voie antique jusqu'à Dax, où elle aboutissait. Ce serait bien là notre meilleure récompense.

Serge BARRAU et Jean BOURDEN